

SPÉCIAL VŒUX 2015



PRÉSENTATION DES VŒUX

Le vendredi 16 janvier 2015, Monsieur le Maire de Sauveterre de Guyenne, Mesdames et Messieurs les Adjointes au Maire et l'équipe municipale ont présenté leurs vœux chaleureux à près de 150 personnes – habitants, élus, représentants d'administration, Présidents d'associations, employés communaux..... réunis en fin d'après-midi à la salle des fêtes (rue Saint Romain).

Comme chaque année, les discours prononcés lors de cette cérémonie font l'objet d'un numéro spécial de « L'Echo des Cités ».

Vous retrouverez donc au sein de ce numéro, les vœux et rétrospectives des Adjointes et des commissions municipales ainsi que les vœux et les projets de Monsieur le Maire.

Bulletin d'information de Sauveterre de Guyenne
Directeur de Publication : Yves d'Amécourt
Responsable de la rédaction : Marie-José Lawther
Imprimé Par Nos Soins
Dépôt légal : janvier 2015 - N° ISSN : 1627-5705

● VIE COMMUNALE RESTEZ INFORMÉS !

Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal retranscrivent les débats et présentent les délibérations : ils sont téléchargeables sur le site Internet de la commune et sont consultables en mairie.

● YVES D'AMECOURT, ACCUEIL ET HOMMAGE

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Il y a une semaine à peine, en quelques heures seulement, 17 de nos compatriotes tombaient sous le feu des balles de 3 terroristes.

Ils tombaient parce qu'ils étaient journalistes, parce qu'ils étaient humoristes, parce qu'ils étaient caricaturistes, parce qu'ils étaient policiers, ils tombaient parce qu'ils étaient juifs, ils tombaient parce qu'ils ont croisé le regard de 3 terroristes...

Je vous demande de vous lever pour observer, ensemble, en leur mémoire, une minute de silence.

(...)

Je voudrais associer à leur mémoire tous ceux qui en quelques jours seulement, élus, gouvernants, fonctionnaires, policiers, gendarmes, civils ou militaires, par leur sens du devoir, par la qualité de leurs enquêtes, leur professionnalisme, par le don de leur personne, ont mis fin à 3 jours de terreur.

Je pense notamment à Lassana Bathily, un jeune Malien de 24 ans de confession musulmane qui travaillait dans le supermarché casher attaqué par Amedy Coulibaly. C'est lui qui a caché six personnes aux yeux du preneur d'otages.

Dès le début de la prise d'otages, le vendredi 9 janvier, peu avant 13 heures, Lassana Bathily a le réflexe d'aider six clients, dont un nourrisson, à se dissimuler dans l'une des deux chambres froides au sous-sol, en débranchant le système de réfrigération.

Lassana Bathily réussit ensuite à sortir pour donner aux policiers de précieuses informations sur l'armement du terroriste, la présence de bâtons d'explosif, la topographie du magasin et le nombre d'otages.

Le patron du RAID, Jean-Michel Fauvergue, parle de lui comme d'« un type remarquable ».

Louant son « acte de bravoure », le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, a annoncé, hier, que le jeune homme serait naturalisé français mardi.

« J'ai pas caché des juifs, j'ai caché des êtres humains », déclarera-t-il humblement à plusieurs médias.

Comme « les justes » qui pendant la seconde guerre mondiale ont écouté leur cœur, ont pris leur courage à deux mains et ont fait de même. Ceux dont le nom est écrit aujourd'hui sur le mur de Yad Vashem.

Ainsi, Lassana Bathily faisait sienne cette parole du Coran « Celui qui sauve un homme innocent sauve toute l'humanité. Celui qui tue un homme, tue toute l'humanité »...

Alors que les 3 terroristes envoyés par Daesh et Al-Qaïda tuaient des innocents « au nom du même Dieu », « au nom du même Coran »... Du moins c'est ce qu'ils prétendaient !

Chers Amis, aujourd'hui, « nous sommes tous Charlie », car nous sommes tous Français !

● YVES D'AMÉCOURT

Accueil et hommage - suite

Nous défendons les droits de l'homme, nous défendons la laïcité, nous défendons la liberté de croyance, la liberté d'expression, la liberté de penser, nous défendons le droit à la caricature, le droit de se moquer, le droit des chansonniers, celui des imitateurs, nous défendons le droit de croire ou de ne pas croire en Dieu...

Nous nous battons contre l'obscurantisme, contre la xénophobie, contre le négationnisme, contre les organisations mafieuses, les sectes, tous ceux qui manipulent l'homme.

Qui manipule un homme, manipule l'humanité !

Notre France à nous c'est celle qui a aboli la peine de mort, c'est celle qui, avec les alliés a mis au tapis la bête immonde.

Notre France à nous c'est celle qui tend la main et qui ouvre les bras !

Notre France à nous elle ne confond pas la religion et la politique. Elle sait d'où elle vient, elle connaît ses racines, elle relit son histoire.

Notre France à nous, c'est celle qui veut donner à ses enfants, quels qu'ils soient, d'où qu'ils viennent, les mêmes chances de réussir leur vie !

C'est cette France là qui s'est levée dimanche dernier !

C'est cette France là qui doit rester debout pour préparer l'avenir !

Mesdames, Messieurs, Mes chers Amis,

Faisons en sorte que nos enfants ressemblent un jour à Lassana Bathily !

Shalom alekhem , (Shalom Alerem)

Assalamu alaykum, (Salam Aleikoum)

Construisons la Paix !

Très bonne année 2015 à vous tous !

Vive la République ! Vive la France !

● SYLVIE PANCHOUT

Adjointe au Maire, Commission Affaires Sociales, Sport, Commerce et Artisanat

Bonjour à toutes et à tous, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Je vais vous présenter la commission ASSCA (affaires sociales, sport, commerce et artisanat) : les membres élus de la commission sont Luc Hérault, Karine Lumeau, Alice Rougier St Martin et les membres hors conseil municipal sont Patrick Barrière, Gislaine Curoy, Françoise Mery, Philipe Machado et Monique Philippe.

ACTION SOCIALE

Rapport d'activité de la RPA (au cours de l'année 2014)

La RPA compte 40 logements dont 36 sont occupés. Fin 2014, nous avons entièrement restauré 2 logements (remplacement du lino au sol par du carrelage, réflexion complète des peintures intérieures, suppression du mur de la cuisine pour agrandir la pièce principale...). Il en a coûté environ 3.000€ par logement.

L'accès piétonnier a également été rénové.

Actuellement nous avons quatre studios en travaux dont un qui sera terminé début février et qui est retenu. Les trois autres sont déjà réservés.

Cuisine centrale

Le CCAS a conservé son prestataire (Aquitaine de Restauration) pour le service de restauration collective.

La cuisine centrale sert environ 340 repas par jour entre les écoles de Sauveterre, Le Puy, Mesterrieux et la RPA. Vingt repas par jour sont pris sur place au restaurant de la RPA et 22 plateaux sont distribués dans la bastide.

Le CCAS s'est équipé d'une alarme intrusion pour le bâtiment central et a également changé le four de la cuisine centrale.



● LAURENT SAUTS

Adjoint au Maire, Commission Logement, Urbanisme, Loyers communaux et Ordures Ménagères

Chambre de passage

La commune possède une chambre de passage pour les sans domicile fixe ou les personnes qui ont un souci ponctuel. Nous avons mis en place un règlement pour gérer cette chambre qui est très souvent occupée. J'en profite pour remercier le père Picault qui nous aide dans cette gestion.

Aide alimentaire

La demande d'aide alimentaire est constante.

Repas des aînés

Il aura lieu ce mercredi 21 janvier dans la nouvelle salle culturelle à Bonard.

BILAN DES ACTIVITES DE LA COMMISSION SPORT

Vous avez tous appris que les tribunes du stade Jacques Barrière ont pris feu cet été (cet incendie a été provoqué par un départ de feu sur le tableau électrique dans le local de l'arbitre). Nous devrions pouvoir réintégrer le stade d'ici quelques semaines, le temps de sécuriser les tribunes et d'installer des solutions modulaires. Le chiffrage des travaux est en cours de validation par notre assurance avant de pouvoir lancer l'appel d'offre relatif à la reconstruction.

Courses cyclistes



La commune de Sauveterre a accueilli le tour des écureuils (un départ et une arrivée au mois de mai 2014) et également le prix Fouchy (au mois d'avril 2014). Nos courses cyclistes attirent de plus en plus de monde sur notre commune.

COMMERCE ET ARTISANAT

Nous avons organisés trois dîners en bastide : un en juillet, un en août et un en septembre. Nous avons choisi le mardi car le matin il y a le marché, l'après-midi dégustation de vin à l'office de tourisme et visites organisées de la bastide. Le temps n'a pas été favorable mais les producteurs et les clients étaient satisfaits. Cette année nous en organiserons quatre (juin, juillet, août, septembre).

Le Père Noël nous a rendu visite sur le marché le mardi 23 décembre. A cette occasion la commune a offert le vin et le chocolat chaud ainsi qu'une distribution de bonbons pour les plus petits.

Une première réunion avec les commerçants de Sauveterre a eu lieu au mois de novembre. Ils doivent se revoir ce début d'année dans l'espoir de relancer l'association des commerçants qui est en sommeil depuis 2000.

De nouveaux commerces ont ouverts sur la place (le kebab, Vival, la quincaillerie et le bar à bière). Bientôt nous accueillerons un nouveau commerçant au comptoir de la bastide.

N'oublions pas notre marché dominical sous la petite halle le dimanche.

Enfin, pour terminer, je voudrais remercier très chaleureusement tous les employés de tous les services de la commune pour leur aide et leur patience.

Merci pour votre attention

Mesdames et Messieurs bonsoir et bonne année 2015,

Je suis Laurent Sauts et j'ai été élu avec Yves d'Amécourt aux dernières élections municipales.

J'en profite pour remercier Yves pour sa confiance et pour l'accueil de toute l'équipe.

Je suis aujourd'hui adjoint au maire en charge de l'urbanisme, du logement et des ordures ménagères.

Je travaille avec l'aide d'Émilie Antoine et Florian Poubeau en ce qui concerne l'urbanisme, j'en profite pour les remercier chaleureusement.

Pour ce qui est du logement, je travaille avec Christine Netto et Isabelle Ladevesa, ainsi que Florence Moute. Leur aide m'est précieuse et je les remercie beaucoup.

Je travaille aussi avec Christine et Isabelle, ainsi que Nadège Dupin, sur les sujets de l'USTOM, je les remercie.

Je remercie aussi Louis Larmandieu avec qui il nous arrive d'aller constater différents travaux, des logements, des résidences, quelquefois même un poulailler pour des problèmes de voisinage...

Je remercie tous les employés municipaux et tous les intervenants avec qui je travaille.

J'anime la commission LULOM (Logement-Urbanisme-Logement de la commune-Ordures Ménagères) avec Stéphanie Duberga, Luc Hérault, Tristan de la Rivère, Benoît Puaud, Eric Sallabéremborde, Christian Bonneau du Conseil Municipal, ainsi que Marie-Joëlle Jaumain et Olivier Jonet.

Je les remercie pour leur participation et leur sérieux.

Nous débattons ensemble de différents sujets qui concernent la commission. En particulier le projet de modification de certains points du PLU qui sont à l'étude et dont le Conseil Municipal a initié le lancement.



Nous nous informons des logements vacants sur Sauveterre et étudions les possibilités d'attribution dans l'intérêt des habitants de la commune.

Nous travaillons aussi ensemble sur les modifications du fonctionnement de l'USTOM. Je vous rappelle que l'USTOM est un syndicat qui rassemble 112 communes, soit 37.000 foyers, ce qui représente environ 70.000 administrés.

Il s'agit donc d'une « grosse machine » mise en place récemment et qui connaît certaines difficultés, mais que nous nous employons à faire évoluer dans l'intérêt de tous.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne soirée.

Bonsoir. Je tiens à vous présenter à mon tour tous mes vœux pour cette nouvelle année 2015. Qu'elle vous apporte petites joies au quotidien, grand bonheur sur l'année, santé et surtout harmonie.

La commission Tourisme, Ecole, Culture et Transport est constituée de 7 conseillers municipaux Sandrine Deche, Stéphanie Duberga, Karine Lumeau, Fabienne Marquille-Mirambet, Alice Rougier Saint Martin, Eric Sallaberemborde et moi-même. Deux membres hors conseil y participent aussi : Françoise Méry et Philippe César Desforges. En fonction des sujets, d'autres participants peuvent être sollicités.

L'année 2014 a été riche en événements. Nous allons rapidement en faire le tour.

La Réforme des Rythmes Scolaires nous a tenu en haleine toute l'année. En effet, de nombreuses réunions avec les différentes instances (Communauté de Communes, Commune, Caf, MSA, Education Nationale) ont eu lieu pour mettre en place ces nouveaux rythmes qui ont fait l'objet d'un PEDT (Projet Educatif Territorial). Les Conseils d'Ecole ont eux validé les horaires.

Nos 2 écoles bénéficient de ces Temps d'Activité Périscolaire et plus de 80% des enfants profitent des activités variées mise en place. Le sport, la danse, la musique, les activités manuelles, la cuisine, l'aide aux devoirs, le développement durable, l'initiation aux premiers secours en sont quelques exemples.

A chaque période, les activités sont renouvelées et soumises au Comité de pilotage constitué d'élus, du pôle école du personnel communal ainsi que de parents. Les discussions sont toujours très intéressantes et permettent d'améliorer le service mis en place.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs de ces TAP : le personnel communal, les associations, les membres de la commission, les parents sans oublier les enfants !

Les familles sont satisfaites des activités offertes. Un seul regret : l'heure passe trop vite !

Comme tous les ans, le mobilier d'une classe (celle de A. DROUET et celle du RASED) a été entièrement renouvelé et des rétro-projecteurs achetés en attendant le tableau numérique interactif.

Le Père-Noël s'est encore arrêté à Sauveterre où il a pu distribuer des cadeaux aux enfants des écoles lors du goûter traditionnel et il a même prolongé son séjour car on a pu le voir entouré d'enfants lors du marché du 23 décembre !

Notre Bibliothèque, qui participe elle-aussi à l'animation des TAP, a vu son nombre d'adhérents considérablement augmenter cette année. Plusieurs raisons se profilent : un fonds de livres mais aussi de CD varié, la mise en réseau des Bibliothèques du territoire, l'informatisation, les animations et la participation aux TAP. Je remercie toute l'équipe de la Bibliothèque (agents communaux et bénévoles) qui œuvrent pour le développement de la culture. Deux problématiques liées à cette augmentation du nombre d'adhérents refont surface : un local plus vaste devient nécessaire et des bénévoles supplémentaires seraient les bienvenus ! Pour le local, le projet est en cours, pour les bénévoles, l'appel est lancé !



La culture n'est pas un vain mot à Sauveterre et les différentes animations proposées en sont la preuve : théâtre, brocante, salon du livre, fête de la musique, concerts, 14 juillet, fête des vins, médiévales, expositions, conférences en sont la preuve.

Deux nouveautés cette année avec un repas-concert la veille du festival Ouvre le Voix et 3 repas gourmands au cœur de la Bastide tout au long de l'été.

Merci à tous ceux qui ont aidé et donné de leur temps pour l'organisation de ces manifestations.

Ils nous rendent la vie plus belle et nous ouvrent l'esprit. Merci à Radio Entre-deux-mers, à l'école de musique, à l'association « la piscine », aux amis de la Bastide, au CAC et merci à toutes les associations et organismes qui font vivre la culture à Sauveterre tout au long de l'année.



Gageons que la nouvelle salle à vocation culturelle et sportive permettra une offre encore plus importante de manifestations sur notre territoire et offrira aux touristes locaux mais aussi étrangers d'apprécier l'accueil et le bien vivre en Entre-deux-mers.

A ce sujet, un vaste projet de signalétique communal est en cours de réalisation.

L'école de Musique de Sauveterre a enfin de nouveaux locaux qui accueillent dans des conditions optimales les élèves et qui a, de plus, rejoint le réseau des Rock School grâce au soutien d'Eric Roux.

Peut-être pourrions nous dire dans quelques années : « Mais je le connais cet artiste ! Il était à l'école de musique de Sauveterre ! ».

Un grand merci à tous ceux qui portent le développement culturel sur notre territoire et le rendent accessible à tous.

Notre bus communal continue ses circuits. Vous avez dû vous rendre compte qu'ils avaient été sensiblement modifiés.

Deux raisons à cela : un nombre croissant d'enfants à transporter et une modification des horaires due aux nouveaux rythmes.

Nous savons que ces modifications ont perturbé certaines familles mais il n'est pas toujours évident de tout concilier à notre grand regret.

Je remercie Benoit Dupin et Simon Olivarez pour leur dévouement auprès des enfants.

Merci à tous pour votre écoute.

Les membres de la commission fleurissement, accessibilité, voirie, assainissement, travaux sont : Benoît Puaud, Jean-Claude Favrin, Jean-Paul Souan, Claude Lumeau, Gilles Bussac, Philippe Carnielli, Jacky Bacquey et Christophe Mirambet et Pierre Tomada.

Les missions et le rôle de la commission FAVAT vont vous être présentés à travers quelques illustrations de nos réalisations :

Le fleurissement consiste à entretenir et poursuivre l'embellissement de la commune par l'entretien et le fleurissement des cimetières, des parterres et des jardinières.

En 2014 nous avons planté 19 arbres sur les accotements conduisant au parking des parents d'élèves du collège à l'occasion de la maiade.

Une réflexion est en cours pour redéfinir notre plan de désherbage communal afin de planifier nos actions et d'anticiper l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires.

L'assainissement comprend la collecte, la gestion, l'entretien et la mise aux normes des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Deux études sont en cours :

- La première concerne l'assainissement collectif du village de Roussillon.
- La seconde, récupération des eaux pluviales au quartier bourg ouest. Cette collecte des eaux évitera l'engorgement de la station d'épuration lors des gros orages.

Prochainement, nous allons procéder à la mise en conformité et aux nouveaux branchements de l'assainissement collectif au quartier Bouey-La Ribeau.

De plus, l'écoulement des eaux pluviales dans la rue des AFN, côté gauche en descendant vers Bouey, a été repris.

La voirie consiste dans l'entretien des chemins ruraux et des chemins empierrés.

Nous avons :

- Procédé au busage et la création d'un trottoir rue des Anciens d'Afrique du Nord pour la mise en sécurité des piétons.
- Créé une raquette de retournement pour que le camion poubelles puisse desservir entièrement le quartier Beaulieu.
- Repris le revêtement de la voirie au quartier Puch.
- Nous avons aménagé des trottoirs en ciment à la RPA pour permettre une accessibilité et des cheminements plus praticables et sécurisés pour les résidents.

L'accessibilité concerne la prise en compte de l'ensemble des types de handicaps dans les espaces publics : bâtiments et voirie.

Nous avons fait réaliser un diagnostic « accessibilité » de l'ensemble des établissements recevant du public.

En collaboration avec 4 étudiants de l'IUT de Bordeaux, une étude sur la mise en œuvre du PAVE (plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics) et notamment les accès aux commerces du centre-ville est lancée.

L'entretien des bâtiments communaux et le suivi des chantiers est un travail permanent.

En 2014, nous avons procédé dans le presbytère, au changement des fenêtres, des portes et des éléments de la cuisine par les services techniques.

L'ancien office de tourisme a été entièrement vidé pour permettre l'installation du bar Entre deux bières.

D'autres travaux de préparation ou d'entretien ont été effectués :

- Arrachage des souches des pruniers sur le terrain du futur garage pour les véhicules des services techniques.
- Démolition de la maison du terrain du moulin des Aynes et entretien de la parcelle.
- Nettoyage du jardin autour de la maison de la famille Aznarez porte St Léger.
- Remaniement de la toiture des gîtes ruraux rue Lafon.

La RPA et les écoles n'ont pas été oubliés :

- 3 logements remis à neuf et toutes les entrées équipées de luminaire avec cellule électrique à la RPA
- Fin du chantier entrepris en 2013 sur les fenêtres de l'école primaire
- Remplacement des menuiseries à l'école maternelle
- Installation du réseau et câblage internet des 2 écoles

Les agents des services techniques ont également entretenu régulièrement les stades, les installations sportives et les bâtiments intercommunaux suite à la convention signée avec la communauté de communes du Sauveterrois pour la mise à disposition des agents.

L'année 2014 a également été l'année d'achèvement de chantiers importants :

La restauration du clocher de l'église Notre Dame



La construction d'une salle culturelle et d'une école de musique à Bonard



Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la commission et des services municipaux pour leur implication au quotidien dans ces nombreuses réalisations.

Très bonne année à toutes et à tous.

● MARIE-JOSÉ LAWTHER

Adjointe au Maire,
Commission DEVELOPPEMENT DURABLE, ORGANISATION et COMMUNICATION

La commission DEVELOPPEMENT DURABLE, ORGANISATION et COMMUNICATION est animée par Sandrine DÈCHE, Christophe MIQUEU, Benoît PUAUD, Annie ORDRONEAU, Tristan de la RIVIERE, Patricia SCHNEEBERGER-REIGNIER et moi-même.

Deux membres consultatifs sont aussi intégrés à la commission : Gilles BUSSAC et Ghislaine CUROY.

Les membres de la commission se sont constitués en « Équipes Projets ».

Au fur et à mesure de la progression des projets, la commission sollicite le Conseil Municipal pour avis et décision.

Le dossier « Développement Durable » a pour objectif principal de favoriser, pour les projets communaux, une approche intégrée des modes de production et de consommation responsables.

Notre commission joue un rôle majeur dans le développement durable local puisqu'il touche aussi bien :

- La lutte contre le réchauffement climatique
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Le bien être de la population
- À ce jour, nous avons considéré comme dossiers prioritaires sur 2014/2015 :
- La gestion de l'eau et de l'assainissement de la Bastide, des bourgs et lieux-dits. Ce dossier lourd est traité en partenariat avec la commission de Pierre TOMADA qui vous a listé en détail les projets en cours.



- Le diagnostic énergie des bâtiments communaux : L'objectif est de permettre à la collectivité de réduire les coûts d'énergie en maîtrisant les consommations énergétiques de ses bâtiments. La commune a un rôle prédominant à jouer en terme d'exemplarité écologique. Il nous a semblé important de faire un diagnostic sur nos principaux bâtiments et d'engager, après analyse, les actions qui s'imposeront.
- Le diagnostic accessibilité des bâtiments communaux en complément du PAVE (Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics) – Il s'agit de favoriser l'accessibilité des espaces et des bâtiments publics, de la voirie, des logements et des transports pour permettre aux personnes en situation de handicap de participer à la vie sociale, culturelle et économique de la commune. C'est surtout développer une qualité d'usage pour tous. L'équipe projet travaille aujourd'hui bâtiment par bâtiment sur la base du diagnostic réalisé afin d'intervenir sur les améliorations de bon sens.

- Le diagnostic énergétique et technique du réseau d'éclairage public a pour but de définir et de proposer des solutions d'amélioration tenant compte de différents impératifs pour « Eclairer mieux, moins cher, plus juste et en toute sécurité ».



D'autres dossiers sont à l'ordre du jour comme notamment, la sensibilisation aux économies de consommation de l'eau, la nouvelle réglementation liée à l'utilisation des produits phytosanitaires dans les collectivités publiques, le déploiement des bornes de recharge pour voitures électriques, etc.

Concernant l'organisation et la modernisation des services :

La mairie est une collectivité territoriale dont la mission est de satisfaire aux besoins de la population locale. Les attributions sont multiples : état-civil, urbanisme et logement, écoles et équipements, activités culturelles, santé et aide sociale, police administrative...

Elle doit aussi répondre aux exigences réglementaires et participer aux échanges entre les administrations (préfecture, trésorerie, etc.).

Pour satisfaire à l'ensemble de ses missions, la mairie doit se doter de moyens informatiques et bureautiques adaptés (logiciels, ordinateurs, imprimantes, photocopies, etc.). La commission, en collaboration avec les agents administratifs, veille à ce que les outils de travail répondent aux nécessités de services.

La communication publique est une communication d'intérêt général et elle constitue un service public à part entière. Elle s'adresse à l'ensemble de la population et elle touche à tous les domaines de la vie quotidienne.

Les outils de communication sont nombreux et variés : affichages, publications, internet, presse, radio, relations institutionnelles, partenariats, opérations événementielles.

Il s'agit pour la commission

- d'animer la vie démocratique en rendant compte des décisions prises par les élus. A ce titre l'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux et de l'Echo des Cités est en téléchargement sur le site internet depuis 2008.
- De valoriser la commune pour contribuer à son développement touristique et économique
- De soutenir les initiatives locales notamment en faisant connaître les associations et leurs activités, les événements organisés sur la commune.
- D'informer sur l'ensemble des services mis en place par la collectivité pour les enfants, les jeunes, les adultes et les seniors.

La commission ne serait rien sans le concours et l'expertise des agents communaux que j'associe pleinement à la réussite de nos projets.

Merci à Monsieur POUBEAU, notre secrétaire général, merci à nos chefs de pôles, Madame MOUTE, Monsieur CLAVERIE, Monsieur LARMANDIEU.

Merci à l'équipe des agents qui œuvre quotidiennement dans les services administratifs, techniques, scolaires et sportifs avec un sens aigu du service public.

Je remercie les cinq adjoints pour les rétrospectives de l'année 2014 et pour leur engagement au service de notre commune.

Je vais désormais vous présenter rapidement les projets qui vont être réalisés ou engagés en 2015...

Nous commencerons dans quelques jours la construction du Cabinet Médical Communal : il accueillera 3 médecins généralistes, 1 ophtalmologue, 1 gynécologue, 1 cabinet d'infirmier, 1 podologue, 2 dentistes (chirurgie dentaire, orthodontie), et un jour par semaine (une diététicienne, un psychothérapeute, un sexologue). Il reste des demi-journées à louer. Les travaux seront financés par les subventions d'une part (Etat, Conseil Général (en attente), Conseil Régional (en attente) et le loyer des médecins.



Nous avons déposé chez Monsieur le Sous-Préfet ce mercredi 14/01/2015 le dossier de demande de subvention pour un centre culturel, associatif et touristique en centre-ville, autour de la salle Saint-Romain : une grande bibliothèque qui trouvera sa place dans le garage de Michel Chauvet, un grand gîte rural familial, le local des Restos du cœur dans la maison Brugère, un local associatif que nous proposerons à l'ADMR (Service d'Aide à Domicile). Ce projet sera l'occasion de rouvrir un rué entre la rue des Jardiniers et la rue de La Font, afin de restaurer le plan orthogonal de la Bastide à cet endroit ;

A la suite des élections municipales de mars 2014, 11 conseillers municipaux ont quitté le Conseil Municipal après des années au service de la commune de Sauveterre de Guyenne. Le nouveau Conseil Municipal souhaite ce soir les remercier pour leur engagement et invite les présents à nous rejoindre sur la scène :

- **PHILIPPE LAVEIX**, qui a choisi après avoir servi Sauveterre pendant de si longues années, de se consacrer à son métier et à ses mandats professionnels au sein de la chambre de Notaires, en France et à l'Etranger. Nous sommes fiers de son parcours ;
- **ANNETTE QUÉBEC**, qui nous a accompagnés pendant six années avec toute son expérience, et qui souhaite se consacrer pleinement à sa famille et au Club des Aînés Ruraux, qu'elle préside avec talent ;
- **CLAUDE LUMEAU**, qui a exercé avec enthousiasme ses missions au sein du conseil municipal et au sein du conseil communautaire, dans les syndicats d'adduction d'eau, toujours au service de la commune et du territoire ;
- **SERGE MAURIN**, qui contrairement à ce qui a été dit n'est pas encore à la retraite, et ne l'envisage pas pour l'instant, et avec lequel nous poursuivrons cette année le projet de construction d'un cabinet médical communal pour accueillir dans notre commune un médecin généraliste de plus et des médecins spécialistes ;
- **FRANÇOISE MÉRY**, qui poursuit avec nous la coopération sur les thèmes qui lui sont chers : le fonctionnement, l'entretien et la restauration des écoles, et la construction d'une nouvelle piscine intercommunale pour une ouverture en 2015, puisqu'elle préside l'association « La Piscine ». En 2015, nous inaugurerons une nouvelle Piscine, et nous remercierons ensemble Michel Martin qui aura prêté à la commune les bassins de « Bourrassat » pendant 50 ans ! ½ siècle !
- **RÉMI BALLARIN**, qui quitte le Conseil Municipal, mais reste Président du Comité de Jumelage du Sauveterrois, et qui entend bien faire prospérer le jumelage avec Sottrum, développer le jumelage avec Olite (Navarre) ville avec laquelle nous sommes de nouveau en relation depuis 2013, et créer, si c'est possible, un jumelage avec la ville Polonoise de Lubasch.

Les années qu'ils ont données à la commune de Sauveterre, méritent le respect de chacun de nous et le respect de tous. Le travail qu'ils ont accompli mérite nos remerciements et nos applaudissements.

Les travaux de la «rue nouvelle» (Résidence la Jurade) commenceront en 2015 dans le jardin de MM Lécussant et Oustalé après la fin de fouilles archéologiques ; 16 maisons en centre-ville avec Jardin qui seront réalisées par GIRONDE HABITAT, avec un accès facile aux écoles, au collège, au centre-ville ;

La construction de garages pour les véhicules municipaux, la mise aux normes des locaux du personnel technique (salle de réunion, vestiaires, douches), la création de deux ateliers (bois, métaux) commenceront dans quelques semaines ;

La restauration du Moulin des Aynes est commandée et aura lieu aux beaux jours. Suivra la construction d'une maison en bois pour l'ACCA : salle de réunion, chambre froide, salle de découpe pour que notre association puisse assumer dans de bonnes conditions la réalisation du plan de chasse demandé par la fédération des chasseurs ;



En 2015, débiteront les études pour la mise en accessibilité des écoles et la restauration des rues et rués de la Bastide, travaux qui seront réalisés d'ici la fin du mandat en 2020 ;

- **GUY LATORRE**, qui après de longues années au service de Sauveterre-de-Guyenne, entend se consacrer à son épouse, à sa fille, à ses petits-enfants, et à la Confrérie des Compagnons de Bordeaux, dont il est devenu en 2014, le GRAND MAÎTRE.
- **PATRICK BARRIÈRE**, dont la famille est au service de Sauveterre depuis tant d'année ! Patrick a souhaité prendre du recul avec la vie publique, mais il continuera à prendre part aux commissions municipales dans les domaines qui lui sont chers : l'action sociale et le développement du sport ; il sera impliqué dans l'organisation en 2015 des 50 ans de la fusion des 4 communes qui constituent aujourd'hui Sauveterre, et dont son grand-père, le Député-Maire Robert Barrière fut un ardent promoteur ; Patrick a été mon adjoint pendant 6 ans ;
- **GHISLAINE CUROY**, qui pendant ces 6 années a œuvré avec nous pour que le projet de rénovation de LA POSTE se réalise, tout comme la rénovation des 2 stades ; Ghislaine veille au grain et continuera à participer à nos travaux ;
- **JEAN-PAUL SOUAN**, qui est présent au sein du Comité d'Animations Culturelles depuis de longues années. Au sein du Conseil, Jean-Paul participait à la commission travaux. Il continue aujourd'hui à s'investir un peu partout comme « simple bénévole ». C'est ce qu'il souhaitait.
- **GILLES BUSSAC** a qui l'on doit, entre autre-choses, l'origine du projet de la pose d'un nouveau toit sur le clocher de Sauveterre. Gilles a été dynamique et force de proposition au sein du conseil, et au sein de la commission voirie et travaux ; Il reste président de l'ACCA et c'est avec lui que nous avons engagé l'achat du moulin des Aynes pour y bâtir un local pour les chasseurs de la commune ; Notre coopération se poursuit !

● YVES D'AMECOURT

Maire, Projets 2015, Remerciements - suite

Le Conseil Municipal souhaite également mettre à l'honneur deux agents qui ont quitté les services de la commune cette année. J'ai le plaisir d'appeler sur scène Madame Mireille RENAUD et Monsieur Ludovic BAGILLET :



MIREILLE RENAUD

Native de Saint Félix de Foncaude, Mireille RENAUD, a commencé à travailler à l'âge de 16 ans.

De 1965 à 1968 Mireille RENAUD a travaillé pour Monsieur Gaston BONNEAU forgeron-quincailier.

Mireille RENAUD a ensuite œuvré au sein de la Graineterie CONCHOUX de 1968 à 1970.

C'est en 1970, le 15 septembre exactement, que « Mimi », comme il est de coutume de l'appeler, a rejoint l'équipe communale. Mireille RENAUD est entrée au service de la commune en tant qu'agent au service de l'école maternelle.

Durant toutes ces années Mireille RENAUD a également travaillé au service du centre aéré qui était alors géré par l'Association familiale pendant les vacances d'été. Je salue Marcel Gardais, qui s'est occupé pendant de très longues années de l'association familiale rurale.

De très nombreux enfants de Sauveterre et des communes environnantes ont été consolés dans les bras de « Mimi » le jour de la rentrée des classes!

Certains de ces enfants, qui aujourd'hui ont bien grandi, lui ont alors confié à leur tour leurs enfants un matin du mois de septembre...

En 2012, vous receviez ici même la médaille d'honneur, communale, départementale et régionale.

À l'été 2014, vous avez décidé de partir en retraite et nous tenons ce soir à vous remercier pour toutes ces années au service de la commune et à vous souhaiter une très bonne retraite !

En cette cérémonie des vœux nous souhaitons également saluer l'arrivée d'un bébé au sein des services municipaux!

En effet, en juin 2014, Valentin GIROUARD, notre menuisier communal, est devenu papa d'un petit garçon.

Victor est né le 3 juin 2014, nous sommes heureux de féliciter ses parents.



LUDOVIC BAGILLET

Le 18 décembre 2014 de nombreuses personnes sont venues participer à la cérémonie de départ de Ludovic BAGILLET, responsable de l'Agence de Sauveterre au sein de l'Office de Tourisme de l'Entre deux Mers (OTEM).

Ludovic est entré à l'OTEM le 1er mai 2000.

Dans un premier temps, il était affecté à la base de loisirs de Blasimon et au camping du Rouergue à La Réole.

Puis il a intégré l'accueil touristique de Sauveterre de Guyenne, en tant que conseiller en séjour.

Ludovic rejoint désormais les équipes de la Communauté de Communes du Pays Foyen à la suite de l'évolution des périmètres des Communautés de Communes en Gironde.

L'implication de Ludovic, sa bonne humeur et son véritable sens du contact humain ont été salués par l'ensemble des personnes qui l'ont côtoyé : élus, collègues, artistes, habitants et hébergeurs...

Une procédure de recrutement est actuellement en cours au sein de l'OTEM.

Une permanence sera assurée, sur les premiers mois 2015, par du personnel de l'OTEM (Mesdames Florence KEBAILI et Dominique BERNEDE) dans l'attente du recrutement définitif d'un nouvel agent pour l'Office de Sauveterre.

● PIERRE TOMADA

Attribution des prix 2014
des décorations et illuminations

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

Cette année encore un peu plus d'habitants ont illuminé leurs maisons pour les fêtes. Je tiens avant tout à les remercier.

Avec la commission nous avons essayé d'établir un classement mais je vous avoue que c'est de plus en plus difficile.

Nous avons établi 3 classements. Les maisons, les façades et les rues.

POUR LES MAISONS :

Quatre premiers prix

- Mme HÉLÈNE AUCOIN, à St romain
- M. et Mme ARJAC, à Candale
- M. BERNARD MINAUX et ALEXANDRA, les coteaux de guyenne
- M. et Mme SOUAN, au Coustille

Neuf second prix

- M. et Mme ALAIN GAY, à Ventouze
- M. et Mme HATRON, boulevard du 11 novembre
- M. et Mme VITRAT JEAN-MARC, lieu dit Pouleau
- M. et Mme JAMIN, au bourg de St Léger
- M. et Mme LACOMBE, résidence petite bastide
- M. GARITEY SERGE et Mme PERIGNON-JULLIEN BRIGITTE, clos de la vignague
- M. et Mme RAYNE MICHEL, les coteaux de Guyenne

POUR LES FAÇADES

- M. et Mme MONDRON, rue Lafont
- M. et Mme FOURCAUD, rue Lafont

POUR LES RUES

Nous remercions les habitants de la rue Lafont et plus particulièrement les enfants de cette rue qui ont participé à la décoration, les habitants des rues des trois bourdons et du petit Bordeaux pour les décorations des trottoirs.

Cette année les habitants de la résidence des coteaux de Guyenne ont décoré également leur rue et nous les en remercions

Je demande à un représentant de chaque rue de monter sur la scène afin de lui offrir un coffret de vin qui sera certainement apprécié lors des repas de rue.

La commission tient à remercier les familles suivantes pour leur participation aux illuminations

- M. et Mme BOUTY RENÉ-PIERRE, aux trois moulins
- M. et Mme LASSAGNE ALAIN, les coustille
- Mme FERBOS LIDYE et son fils LAURENT, à Bouey
- M. LUMEAU XAVIER et Mlle LUDWIG CAPUCINE, aux Léotins
- M. et Mme ROUSSEAU SYLVAIN, quartier Candale

Nous remercions également les commerçants du centre-ville pour les décorations des vitrines.

Je vous remercie de votre attention.